

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	SANTÉ, SPORT, PSYCHOLOGIE					M1 60 ECTS
Mention :	PSYCHOLOGIE					
Parcours :	Ingénierie la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique (Psychologie Cognitive et Ergonomique)					
Volume horaire étudiant :	370h (dont 154h mutualisées)	48h			180h à 400h	418h (dont 154h mutualisées) (+180h à 400h)
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de mention : Mme Edith SALES-WUILLEMIN	Scolarité – secrétariat pédagogique
Co-responsables de formation : Patrick Bonin Professeur LEAD, Pôle AAFE, Bureau 244 Esplanade Erasme, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.57.22 patrick.bonin@u-bourgogne.fr Aurélia BUGAISKA Professeure LEAD, Pôle AAFE, Bureau 243 Esplanade Erasme, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.57.28 aurelia.bugaiska@u-bourgogne.fr	Sébastien Finot UFR Sciences humaines, Bureau 125 bis 4, boulevard Gabriel, 21072 DIJON Cedex ☎ 03.80.39.53.15 sebastien.finot@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences humaines

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La formation de Master mention Psychologie a pour objectif de faire acquérir aux étudiants des savoirs en psychologie de haut niveau, en relation avec la spécialité qu'ils ont choisie, ainsi que des savoir-faire, des méthodes, des outils et des pratiques hautement qualifiés, leur permettant de s'adapter aux environnements changeants auxquels leurs parcours professionnels les confronteront.

Septembre 2020

La première année de Master mention Psychologie est plus particulièrement destinée à :

- compléter la formation théorique et méthodologique générale de l'étudiant,
- l'initier aux grands champs d'applications professionnelles et de recherche de la psychologie à partir de ses sous-disciplines (psychologie clinique, psychologie du développement, psychologie sociale et psychologie cognitive), lui permettre ainsi de définir son projet professionnel,
- initier l'étudiant à la recherche (formation à et par la recherche),
- le préparer à la formation de la deuxième année de Master.

Le M1 parcours Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique recouvre des enseignements thématiques orientés vers les champs d'application de la psychologie ergonomique, de l'ergonomie cognitive, de l'ingénierie cognitive des apprentissages et de la formation professionnelle, de la psychologie des apprentissages et de l'éducation en formation professionnelle.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

La première année (M1) donne accès à l'un de ces 5 parcours de Master (M2) mention Psychologie :

- Psychopathologie clinique, psychologie médicale et psychothérapies
- Psychologie clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement
- Psychologie sociale et Psychologie du travail et des organisations : Management des relations humaines et des communications
- Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique (IFPE)
- Psychologie de la Performance et du Sport

Les étudiants de M1 du parcours Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique s'orienteront de façon privilégiée vers le Master 2 "Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique".

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

Globalement, la mention Psychologie a comme objectif principal d'offrir aux étudiants une formation approfondie dans les sous-disciplines de la psychologie et dans leur champ d'application, ainsi que de les préparer aux problèmes de la recherche fondamentale ou appliquée. Ainsi, les compétences professionnelles générales que la formation permet d'acquérir peuvent se détailler de la manière suivante :

- Maîtriser des connaissances scientifiques générales en psychologie et approfondies dans un domaine de spécialisation ;
- Etre capable de concevoir et/ou d'utiliser des outils de mesure en psychologie, des outils d'orientation, d'évaluation, de diagnostic psychologique, des techniques d'analyse des situations, d'entretiens, des techniques d'analyse statistique de données ;

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

Les compétences générales que l'année de formation permet d'acquérir peuvent se détailler de la manière suivante :

- Maîtriser des connaissances scientifiques générales en psychologie ;
- Etre capable de conduire une recherche fondamentale et/ou appliquée en psychologie, de rédiger des rapports ou des synthèses, de présenter des résultats à l'oral, d'écrire un article scientifique, de synthétiser des données bibliographiques.

Il est également conseillé pour les étudiants souhaitant s'orienter vers le Master 2 de réaliser stage d'observation, à visée plus professionnelle, effectué dans une institution reconnue.

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ **Sur sélection :**

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil. L'admission en M1 IFPE est donc prononcée après examen d'un dossier de candidature. Dépôt des candidatures via l'application e-candidat (aux dates indiquées), accessible à l'adresse internet suivante :

<http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html>

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

Le Master 1 mention Psychologie est composé de 4 parcours :

- Psychopathologie clinique, Psychologie médicale et Psychothérapies
- Psychologie clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillessement
- Psychologie sociale et Psychologie du travail et des organisations : Management des relations humaines et des communications
- Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique (IFPE)

En outre, tout parcours de M1 de Psychologie ou de M1 de STAPS mène au M2 de Psychologie de la Performance et du Sport.

Le Master 1 est composé de 5 UE à chaque semestre, dont deux troncs communs (48h à chaque semestre) et une UE option au second semestre (48h) à choisir parmi les UE disciplinaires des trois parcours de psychologie non choisis par l'étudiant.

Pour le parcours Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique, l'UE2 S2 est constituée du TER (Travaux d'Etudes et de Recherche) et intègre le stage réalisé dans le cadre du TER. **Le stage (UE2 S2)** est de 80h à 300h et un rapport de stage écrit permet sa validation à la fin du second semestre. Une convention de stage doit être signée avant le début du stage par les parties concernées : l'institution d'accueil, l'Université, le responsable pédagogique du parcours de M1 concerné, et l'étudiant. Cette convention assure à l'étudiant une couverture "Accidents du Travail" (imprimé à retirer au bureau 125 bis). Un étudiant présent sur son lieu de stage avant la signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident.

Le TER représente 100h de travail personnel pour l'étudiant. Le travail de recherche s'effectue sous la direction d'un enseignant-chercheur ou d'un chercheur appartenant au laboratoire LEAD-CNRS, UMR 5022 ou d'enseignants-chercheurs de psychologie rattachés à d'autres laboratoires de recherche. Des co-directions avec des enseignants-chercheurs ou chercheurs provenant d'autres départements ou avec des professionnels habilités sont possibles. Le travail de recherche s'initie déjà au premier semestre (une séance de présentation des thèmes de recherche possibles est organisée en début d'année). Le TER conduit à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche en fin de second semestre. Le jury est composé d'au moins deux enseignants chercheurs (le directeur du mémoire et un rapporteur).

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Tronc Commun « L'entretien, socle du métier de psychologue »	Entretien clinique	24			24	6	CT	CT	1		1
	Entretien d'investigation	24			24						
TOTAL UE		48			48	6			1		1

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire : Systèmes symboliques	Langage	24			24	3	CT	CT	0.5		0.5
	Musique	24			24	3			0.5	0.5	
TOTAL UE		48			48	6			1		1

UE3 Transversale	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
OUTILS	Anglais		24		24	3	CC (écrit/oral)			0.5	0.5
	Méthode d'analyse des données	10	24		34	3	CC	CT	0.5	0.5	0.5
TOTAL UE		10	48		58	6					1

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire : Régulation cognitive 1	Régulation cognitive des Apprentissage 1 : Expertise	24			24	3	CT	CT	0.5		0.5
	Régulation de l'attention et de la mémoire	24			24	3			0.5	0.5	
TOTAL UE		48			48	6			1		1

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire : Psychologie Cognitive Ergonomique1	Apprentissage et compréhension multimédia	24			24	3	CT	CT	0.5		0.5
	Psychologie ergonomique des activités finalisées et formation	24			24	3			0.5	0.5	
TOTAL UE		48			48	6			1		1

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

TOTAL S1	202	48			250	30					5
-----------------	------------	-----------	--	--	------------	-----------	--	--	--	--	----------

SEMESTRE 2

UE1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Tronc commun « Les compétences socles de l'humain au travers de son développement »	Le devenir de la cognition avec le vieillessement	24			24	6	CT	CT	1		1
	Mécanismes d'apprentissage : des compétences ressources à tout âge de la vie ?	24			24						
TOTAL UE1		48			48	6			1		1

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
TER et stage	TER, Mémoire de recherche				100	4	Rapport écrit Soutenance	Rapport écrit Soutenance			0.67
	Stage labo				80 à 300	2	Rapport écrit Soutenance	Rapport écrit Soutenance			0.33
TOTAL UE					180	6					1

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire : Régulation cognitive 2	Régulation cognitive des Apprentissages 2 : Aspects émotionnels et neuropsychologie	24			24	3	CT	CT	0.5		0.5
	Régulation cognitive des Apprentissages 2 Mémoire et Cognition	24			24	3			0.5		0.5
TOTAL UE		48			48	6			1		1

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire : Psychologie Cognitive Ergonomique 2	Ergonomie des technologies	24			24	6	CT	CT	1		1
TOTAL UE		24			24	6					1

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
OPTION (transversale)	A prendre parmi les UE disciplinaires des autres parcours de Psychologie										
TOTAL UE		48			48	6					1

TOTAL S2		168			168	30					5
-----------------	--	------------	--	--	------------	-----------	--	--	--	--	----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

Les UE de chaque semestre donnent lieu à une session d'examen (janvier pour le semestre 1 et mai pour le semestre 2). Une session de rattrapage commune à ces deux sessions se tient en juin.

La validation de l'UE TER se fait lors des sessions de mai ou de juin par soutenance d'un mémoire devant un jury composé d'au moins deux enseignants chercheurs ou chercheurs du département de psychologie dont un au moins est extérieur à la direction des travaux présentés.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre (entre UE1, UE2, UE3, UE4 et UE5) ainsi qu'entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est supérieure ou égale à 10/20. Le Master 1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est supérieure ou égale à 10/20.

CAPITALISATION

D'une session à l'autre :

Si un semestre n'est pas obtenu :

UE acquises : les enseignements les constituants ne peuvent être repassés.

UE non acquises : tout enseignement dont la note est < à 10/20 devra être repassé.

Si l'année n'est pas obtenue :

Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.

Semestre non acquis : voir règle ci-dessus.

D'une année sur l'autre :

Si le M1 n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2ème session après compensation entre les deux semestres, tous les éléments ayant une valeur en crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour l'année suivante si leur note est supérieure ou égale à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

Précisions :

Le parcours de formation M1 Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique est constitué de 60 crédits européens. Les étudiants ayant validé ces 60 crédits et désireux de sortir de la formation avec un diplôme se verront attribuer le diplôme de "maîtrise de psychologie".

REGIME SPECIAL

Les étudiants salariés sont dispensés d'assiduité aux TD (attention toutefois à la nécessité pédagogique d'assister à certains TD, voir avec l'enseignant responsable).

Les modalités d'examen sont les mêmes que pour les étudiants non salariés, sauf cas particulier pour raison pédagogique en accord et concertation avec l'enseignant responsable.